

## **Le ventre de l'abbaye**

à

Monsieur le Maire d

Le 30 septembre 2002

(Mise à jour le 19 et corrigée le 24 octobre 2002)

Monsieur le Maire,

Cet été, sur une invitation commune du FRAC de Basse-Normandie et de l'abbaye du Mont Saint Michel, nous avons organisé au sein de cette dernière un dépôt de souffle ouvert aux visiteurs du soir (vous trouverez copie ci-jointe du texte qui était affiché à côté de la salle consacrée au dépôt et qui, traduit en une quinzaine de langues, annonçait, réglait pour l'essentiel et règle encore cette affaire). Sans entrer dans le détail de ce qui a eu lieu, car là n'est pas la raison pour laquelle nous nous adressons à vous aujourd'hui, nous vous indiquons que 110 dépôts de souffle y ont été effectués, auxquels sont venus s'ajouter quelques 61 dépôts clandestins. Toutes les petites poches de plastique ont été évacuées du Mont Saint Michel début septembre, comme prévu.

C'est ici que nous avons imaginé que cette petite histoire pouvait aussi vous intéresser, vous et les autres habitants de votre commune. En effet, sur la base des engagements que nous avons contractés au sujet de l'expiration des dépôts, il nous incombe désormais d'en retourner 27 par la poste aux quatre coins du monde, et de rendre tous les autres au gré des vents. Et souhaitant ne pas procéder n'importe où, ni n'importe comment, à ces dernières formalités, nous avons retenu quelques communes de Basse-Normandie où une *Séance de restitution de souffles* serait susceptible de se tenir, dont la vôtre.

Voici quelques indications relatives au type de *Séance de restitution de souffles* tel que nous l'envisageons pour l'instant (nous prévoyons pour notre part 27 séances similaires au total, à chaque fois dans une commune différente) :

1. Elle se tiendrait juste à côté d'un des panneaux de signalisation délimitant de l'intérieur le territoire de votre commune, de préférence celui qui permettrait d'économiser la mise en place d'une circulation alternée.
2. Un des 27 dépôts de souffle que nous devons renvoyer y serait mis sous pli postal ; et approximativement 5 des 144 dépôts de souffle que nous devons rendre au gré des vents y seraient libérés.
3. Quiconque y serait invité.
4. Elle serait plutôt de courte durée.

Voici maintenant ce que nous aimerions que soit, Monsieur le Maire, la base de votre contribution à la *Séance de restitution de souffles* qui aurait lieu dans votre commune : que vous y veniez apposer un tampon officiel portant le nom de votre commune sur le colis du jour, lui-même destiné, conformément à la volonté du déposant, à être envoyé quelque part dans le monde à une adresse qu'il nous a laissée.

Bien évidemment, nous serions ravis d'étudier toute autre suggestion que vous comme les autres habitants de votre commune pourriez nous faire pour cette occasion.

Le fait que le nombre des séances soit d'entrée de jeu limité à 27, induit que nous devrons, prochainement et à notre grand regret, opérer de nouveaux choix <sup>1</sup>. Autant dire qu'à cette heure le calendrier général des séances n'est pas arrêté. Il dépendra en partie des réponses à ce courrier que nous ne manquerons pas de recevoir. De toutes façons, pour des raisons techniques de conservation des souffles, l'ensemble de la programmation devra tenir dans le trimestre qui s'annonce, sachant que seuls le vendredi, le samedi ou le dimanche sont disponibles.

Ce même calendrier pourrait sous peu (vers le 21 octobre), et de diverses manières, être rendu public.

Aussi nous demandons-vous de nous faire parvenir, si vous le voulez bien, votre réponse dans les délais les plus courts, afin que nous puissions attentivement et avec conséquence la prendre en considération. Et si parfois vous jugiez opportun de consulter plus avant les autres habitants de votre commune pour recueillir leurs avis, voire leurs propositions pour cette séance, que nous en soyons informés nous suffirait dans un premier temps. A toutes fins utiles, il va sans dire que vous pouvez diffuser cette lettre comme bon vous semble.

Vous pouvez adresser directement votre réponse à :

*Le ventre de l'abbaye*

c/o Thierry Kerseho et Marie-Liesse Clavreul

11, rue des Cordeliers

14 000 Caen

Sûrs que vous serez, pour le moins, sensible aux enjeux institutionnels qu'engage, fût-ce modestement, cette affaire, nous vous prions, Monsieur le Maire, de croire en notre sincère considération.

Marie-Liesse Clavreul

Thierry Kerseho

---

1. Liste des 85 communes de Basse-Normandie contactées. *Dans le Calvados* : Airan, Auquainville, Les Autels Saint Bazile, Les Authieux Papions, Le Bû sur Rouvres, Carpiquet, Caumont l'Eventé, Crèvecœur en Auge, Cully, Douvres la Délivrande, Ecajeul, Englesqueville la Percée, Firfol, Heurtevent, Orbec, Ouffières, Ouilly le Tesson, Ouville la Bien Tournée, Pleines Œuvres, Rots, Saint Désir, Sainte Honorine des Pertes, Saint Loup Hors, Sainte Marie Outre l'Eau, Sept Vents, Tournebu, Trouville sur Mer, Valsemé, Vendevre. *Dans la Manche* : Airel, Auvers, Couvains, Gorges, Hébécreevon, La Lande d'Airou, Montaigu la Brisette, Montgardon, Montsurvent, Nicorps, Notre Dame du Touchet, Picauville, Les Pieux, Plomb, Quettehou, Saint Jean des Baisants, Saint Léger, Sainte Mère Eglise, Saint Pair sur Mer, Saint Pois, Sortosville en Beaumont, Tamerville, Vains, Varenguebec, Vasteville, Videcosville, Vidouville. *Dans l'Orne* : Anceins, Appenai sous Bellême, Bizou, Bonsmoulins, Le Cercueil, Cerisi Belle Etoile, Flers, La Fresnaye au Sauvage, Haleine, Irai, Joué du Plain, Landisacq, Les Menus, Moulins la Marche, Passais la Conception, Pervençères, Prépotin, Rabodanges, Ri, Les Rotours, Saint Martin l'Aiguillon, Sainte Opportune, Saint Ouen le Brisoult, Saint Roch sur Egrenne, La Sauvagère, Survie, Tourouvre, La Ventrouze, Vidai.